



BRÈVES STATISTIQUES

Baccalauréat session de juin 2024 - A l'issue du 2nd groupe -

Résultats provisoires de l'académie de Clermont-Ferrand



A la session de juin 2024 du baccalauréat, 12 527 candidats se sont présentés à l'examen dans l'académie de Clermont-Ferrand (+239 candidats par rapport à 2023).

Tous baccalauréats confondus, le taux de réussite académique est de 92,0 % à l'issue des épreuves de rattrapage, en légère hausse par rapport à 2023 (+0,2 point). Le taux de réussite du baccalauréat général augmente de 0,4 point à 97,0 %, celui de la voie technologique de 1,2 point à 91,2 %, le baccalauréat professionnel concédant une baisse de 0,7 point, à 82,8 %.

Résultats par série

Séries	France métropolitaine + DROM		Académie de Clermont-Ferrand							Total	
	Taux de réussite		Premier groupe d'épreuves				Second groupe		Admis	Taux de réussite	
	juin 2023	juin 2024	Présents	Admis	Taux de réussite	Ajournés	Présents	Admis		juin 2023	juin 2024
Baccalauréat Général	95,7 %	96,1 %	6 622	6 130	92,6 %	71	421	291	6 421	96,6 %	97,0 %
ST2S	90,8 %	91,0 %	470	403	85,7 %	10	57	39	442	92,1 %	94,0 %
STD2A	97,4 %	97,7 %	99	97	98,0 %	1	1	0	97	100,0 %	98,0 %
STHR	95,5 %	95,3 %	58	53	91,4 %	1	4	3	56	98,4 %	96,6 %
STI2D	91,6 %	88,9 %	473	398	84,1 %	12	63	43	441	95,2 %	93,2 %
STL	90,4 %	90,9 %	126	116	92,1 %	3	7	2	118	95,2 %	93,7 %
STMG	87,8 %	89,6 %	1 281	959	74,9 %	60	262	173	1 132	85,1 %	88,4 %
Baccalauréat Technologique	89,5 %	90,0 %	2 507	2 026	80,8 %	87	394	260	2 286	90,0 %	91,2 %
Total Général et Technologique	94,0 %	94,4 %	9 129	8 156	89,3 %	158	815	551	8 707	94,8 %	95,4 %
Production	81,2 %	82,2 %	1 509	1 170	77,5 %	256	83	56	1 226	81,3 %	81,2 %
Services	82,9 %	83,1 %	1 889	1 532	81,1 %	270	87	55	1 587	85,5 %	84,0 %
Baccalauréat Professionnel	82,1 %	82,7 %	3 398	2 702	79,5 %	526	170	111	2 813	83,5 %	82,8 %
Total tous baccalauréats	91,0 %	91,5 %	12 527	10 858	86,7 %	684	985	662	11 520	91,8 %	92,0 %

Lecture : A la session de juin 2024, 470 candidats se sont présentés dans la série ST2S, 442 ont été reçus à l'issue du second groupe d'épreuves, soit un taux de réussite de 94,0 %. Le taux national de cette série à la session de juin 2024 est de 91,0 %.

Source : MENESR - CYCLADES

■ Baccalauréat général :

Ces candidats représentent 52,9 % des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 97,0 %, est supérieur au résultat national (+0,9 point).

Dans l'académie, le taux de réussite est en légère hausse par rapport à 2023 (+0,4 point).

■ Baccalauréat technologique :

20,0 % des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 91,2 %, est supérieur au résultat national (+1,2 point).

Dans l'académie, le résultat est meilleur qu'en 2023 (+1,2 point). Si les séries STD2A, STHR, STI2D et STL reculent de 1,5 à 2,0 points, la série STMG reprend 3,3 points. La série ST2S est également en hausse (+1,9 point).

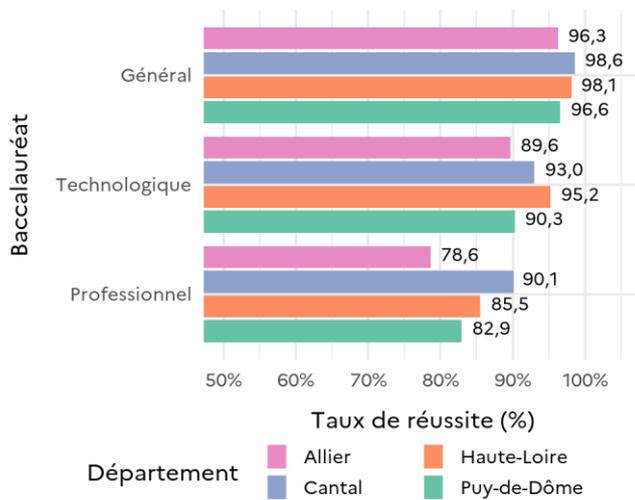
■ Baccalauréat professionnel :

27,1 % des présents tous baccalauréats confondus.

Le taux de réussite, de 82,8 %, est semblable au résultat national (+0,1 point).

Le taux de réussite académique est en baisse (-0,7 point) après une hausse en 2023 (+0,8 point) ; il baisse nettement dans le domaine des services (-1,5 point) et stagne dans celui de la production (-0,1 point).

Résultats par département (hors enseignement à distance)



Lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général s'élève à 96,3 % pour le département de l'Allier.
Source : MENESR - CYCLADES

A l'issue du second groupe, le département du Cantal affiche le plus haut taux de réussite tous baccalauréats confondus avec 95,0 % de candidats diplômés. La Haute-Loire suit de très près avec 94,8 % de réussite. Les deux autres départements sont nettement en retrait : 91,6 % dans le Puy-de-Dôme et 89,6 % dans l'Allier.

Les bacheliers les plus nombreux sont issus du Puy-de-Dôme : la moitié des bacheliers de l'académie (50,2 %) y ont obtenu leur baccalauréat.

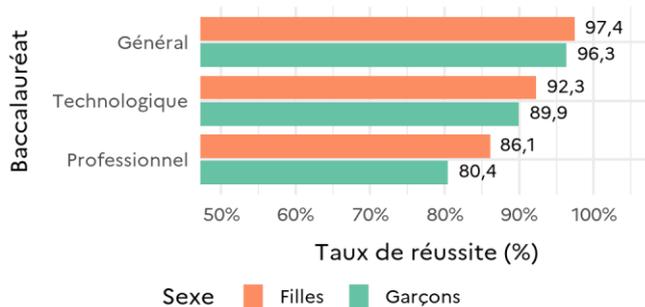
Au baccalauréat général, les taux de réussite se situent entre 96,3 % pour l'Allier et 98,6 % pour le Cantal, en passant par le Puy-de-Dôme (96,6 %) et par la Haute-Loire (98,1 %).

Au baccalauréat technologique, le meilleur taux de réussite est obtenu par la Haute-Loire : 95,2 %. Ce résultat est supérieur de 2,2 points à celui du Cantal (93,0%); le Puy-de-Dôme affiche encore 2,7 points de moins (que le Cantal), suivi d'assez près par l'Allier (89,6 %).

Avec 90,1 %, le Cantal obtient, de loin, le taux de réussite le plus élevé dans la voie professionnelle : la Haute-Loire est 4,6 points en-dessous (85,5 %). Le Puy-de-Dôme obtient 82,9 % (-2,6 points) et l'Allier ferme la marche avec encore 4,3 points de moins.

Ainsi, à l'issue des épreuves de rattrapage, les quatre départements de l'académie sont assez homogènes en termes de réussite au baccalauréat général. Les résultats sont par contre bien plus hétérogènes en ce qui concerne les baccalauréats technologique et professionnel.

Résultats filles/garçons



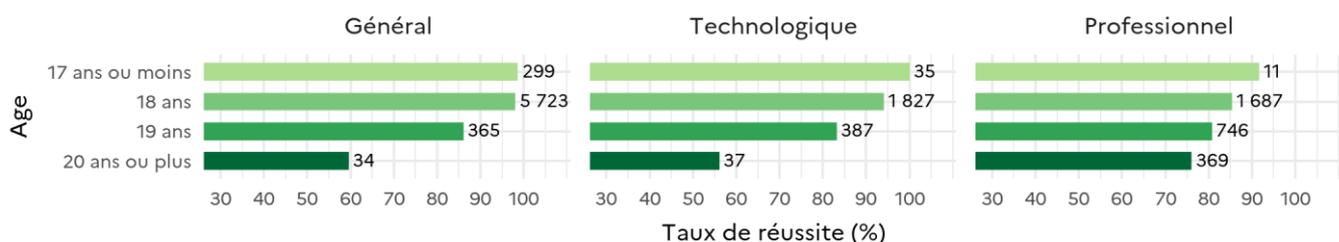
Lecture : Les filles obtiennent un taux de réussite de 97,4 % au baccalauréat général, contre 96,3 % pour les garçons.
Source : MENESR - CYCLADES

La proportion de bachelières parmi les candidats admis (53,1%) est légèrement supérieure à celle observée à la session 2023 (52,8%). L'académie

compte 716 bachelières en plus par rapport aux bacheliers. Cet écart s'explique par un nombre de candidates plus important que le nombre de candidats (+495) et par un taux de réussite supérieur pour les filles tous baccalauréats confondus : 94,0 % contre 89,8 % pour les garçons, soit un écart de 4,2 points.

L'écart filles/garçons est le plus marqué pour le baccalauréat professionnel (+5,7 points). L'écart est également important dans les séries technologiques STL et STMG (respectivement +7,4 et +3,7 points); l'écart est de +2,3 points dans l'ensemble de la voie technologique. Au baccalauréat général, l'écart en faveur des filles est de 1,1 point.

Résultats par âge



Lecture : 5 723 lauréats du baccalauréat général sont âgés de 18 ans, et leur taux de réussite atteint 98,0 %.
Source : MENESR - CYCLADES

Quel que soit le baccalauréat considéré, l'essentiel des diplômés ont 18 ou 19 ans. Ils constituent 94,8 % des admis dans la voie générale, 96,8 % des admis dans la voie technologique et 86,5 % dans la voie professionnelle. Dans cette dernière, plus de 1 candidat sur 8 est âgé de 20 ans ou plus.

Le retard scolaire tend à diminuer le taux de réussite: au baccalauréat général, 98,0 % des '18 ans' sont admis contre 59,6 % des '20 ans ou plus'. Aux mêmes âges, les taux respectifs sont de 94,1 % et 56,1 % dans la voie technologique et de 85,3 % et 76,1 % dans la voie professionnelle (ici toutefois le taux est de 92,6 % chez les 23 ans et plus).

Résultats selon la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du 1^{er} responsable légal

PCS du 1 ^{er} responsable légal	Général		Technologique		Professionnel	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	119	99,2	50	94,3	44	100,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	516	97,5	203	89,8	227	84,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 964	98,4	370	93,0	242	87,7
Professions intermédiaires	1 360	98,3	482	94,7	418	86,7
Employés	1 336	96,2	601	90,8	669	82,4
Ouvriers	617	95,5	322	89,0	500	83,5
Retraités	61	91,0	24	88,9	35	85,4
Autres personnes sans activité professionnelle	353	91,2	182	85,8	392	74,7
Non renseigné	95	90,5	52	89,7	286	81,7

Lecture: Les candidats dont le 1^{er} représentant légal est agriculteur exploitant obtiennent un taux de réussite de 99,2 % au baccalauréat général.

Source: MENESR - CYCLADES

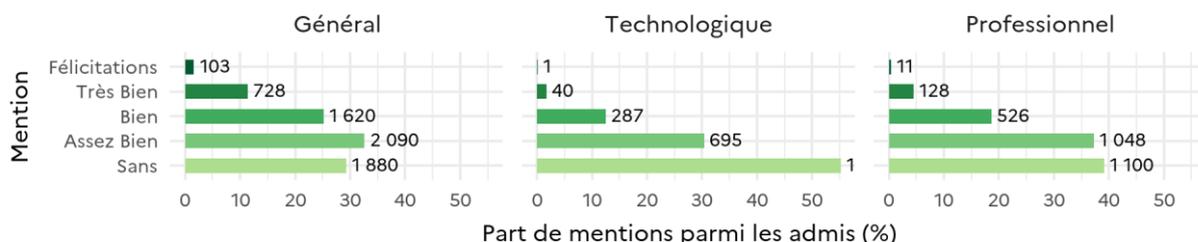
Les candidats dont le 1^{er} responsable légal est agriculteur exploitant obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat général (99,2 %), suivis par ceux des 'cadres et profession intellectuelles supérieures' (CPIS, 98,4 %) et des professions intermédiaires (98,3 %). L'écart de réussite est de 7,2 points entre enfants de CPIS et ceux des 'autres personnes sans activité professionnelle'.

Ce sont les enfants des professions intermédiaires qui obtiennent le meilleur taux de réussite au baccalauréat technologique (94,7 %), talonnés par ceux des agriculteurs exploitants (94,3 %).

Dans la voie professionnelle, les (rares) enfants d'agriculteurs exploitants ont 100 % de réussite. Les enfants des CPIS obtiennent 87,7 % et ceux des professions intermédiaires 1,0 point de moins.

Les enfants de CPIS sont les plus nombreux des bacheliers généraux (30,6 %), loin devant ceux des professions intermédiaires (14,9 %). Dans la voie technologique, les enfants d'employés sont les plus nombreux (26,3 %), suivis par ceux des professions intermédiaires (21,1 %). Dans la voie professionnelle, les plus nombreux sont également les enfants d'employés (23,8 %), puis ceux des ouvriers (17,7 %) et des professions intermédiaires (14,9 %).

Les mentions



Lecture: 2 090 lauréats du baccalauréat général, soit 32,5 % des bacheliers généraux, ont obtenu la mention assez bien.

Source: MENESR - CYCLADES

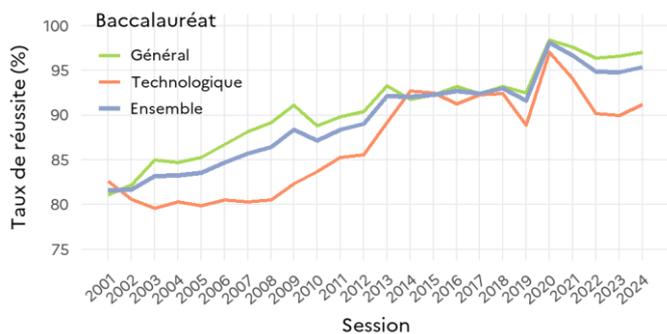
La mention 'très bien avec les félicitations du jury', créée en 2021 pour les voies générale et technologique, est ouverte en voie professionnelle.

Tous baccalauréats confondus, la part de mentions parmi les admis est en hausse par rapport à la session 2023 (de 62,1 % à 63,2 %) : 70,7 % des admis au baccalauréat général (+1,9 point), 44,8 % au

baccalauréat technologique (-0,6 point) et 60,9 % dans la voie professionnelle (+1,1 point).

La proportion de bacheliers avec une mention 'bien', 'très bien' ou les félicitations du jury, est nettement plus élevée dans la voie générale (38,1 %) que dans les voies technologique (14,3 %) et professionnelle (23,7 %).

Evolution des taux de réussite aux baccalauréats général et technologique



Lecture : Le taux de réussite au baccalauréat général 2012 était de 81,1 %.

Source : MENESR - OCEAN/CYCLADES

Depuis 2012, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a augmenté de 6,4 points. Toutefois, entre 2013 et 2019, ce taux était relativement stable (autour de 92 %), avec des fluctuations annuelles généralement inférieures à 1,0 point. L'amplitude de ces fluctuations était un peu plus grande pour la voie technologique.

Lors de la session 2020, le taux de réussite aux baccalauréats général et technologique a fortement augmenté (+ 6,5 points). Il recule de 1,4 point à la session 2021 et de 1,8 point en 2022. Le taux de réussite stagne en 2023 puis reprend 0,6 point cette année, pour atteindre 95,4 %.

Nouveau baccalauréat (depuis la session 2021)

Le nouveau baccalauréat comporte un contrôle continu qui compte pour 40 % de la note finale, ainsi que des épreuves terminales (60 % de la note finale). En voie générale, ces dernières sont constituées de 2 épreuves communes et de 2 disciplines de spécialité, les séries Economique et Social, Littéraire et Scientifique disparaissant. En voie technologique, l'organisation en séries est maintenue et ces dernières bénéficient toutes d'enseignements communs, complétés par des enseignements spécifiques et des enseignements facultatifs.

Pour plus d'informations : [Dossier de présentation du baccalauréat 2024](#) et [Réussir au lycée](#)

Sources et champ

Les données proviennent de l'exploitation des bases de gestion de l'examen du baccalauréat (application CYCLADES). Les modalités d'extraction de données peuvent éventuellement induire un différentiel de quelques candidats entre les statistiques nationales et académiques.

Le champ comprend tous les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand, quel que soit leur statut (scolaire, individuel, enseignement à distance, apprenti ou formation continue). Par contre, les candidats de l'académie de Clermont-Ferrand qui passent l'examen dans une autre académie ne sont pas pris en compte.

Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement (septembre) et ne concernent que les résultats du premier groupe.

Définitions

Premier groupe d'épreuves : Pour les trois baccalauréats, les épreuves sont organisées en deux groupes. A l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe. En plus d'une moyenne entre 8/20 et 10/20, le candidat au baccalauréat professionnel doit avoir eu au moins 10/20 à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle pour être admis à se présenter au second groupe.

Elève présent : Un élève est considéré présent s'il a participé à au moins une épreuve (autre que les épreuves anticipées de français et le sport, pour les séries générales et technologiques). Depuis le nouveau baccalauréat, la notion de candidat « présent » est aussi tributaire du contrôle continu.

Elève ajourné à un an à l'issue du premier groupe : Candidat qui n'est pas admis au premier groupe et qui n'est pas autorisé à passer au second groupe d'épreuves (moyenne inférieure à 08/20).

Taux de réussite : Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présentés.

Abréviations

ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social

STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

STL : Sciences et Technologies de Laboratoire

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

Auteur

Stéphane Frugier

Service prospective et statistique (SPS)

Service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance (SIASEPP)

Siasepp-sps@ac-clermont.fr

Plus d'information

<https://www.ac-clermont.fr/publications-et-statistiques-121886>